L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 10 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A vendre à Milneck—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal. 13 mai—1mois.

A LOUER.

Moitié de maison à louer, comprenant deux chambres, cuisine et cabinet, avec cour, hangar et écurie, pour sept animaux, située rue Johnson No 122, entre St-Pierre et le Canal Carondelet. 7 juin—1 sem.

Une vacherie à louer.—Capacité 32 places, coin St Ferdinand et Claiborne. Prix modéré. S'adresser 20 rue Toulouse. 29 mai—2 sem.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Charles Willibald vs Harriet Ware, femme de Saml. Brown, autorisée.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—No. 12,604—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez Alley, le VENDREDI, 17 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Cypress, Florida Landing on Jules Johnson et Prison, désigné comme le lot No 18, conformément à un plan fait par C. A. Hodgson, géomètre, en date de mars 1848, et déposé à l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan dressé par A. Delille, géomètre, en date du 13 novembre 1880. Une copie du dit plan est annexée à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Celia A. Reddix, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, date du 10 janvier 1882, et mesurant au sol amélioré, conformément au dit plan, 27 pieds de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan de Delille. Etant plus ou moins, ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la
18 mai—25—juin 1 5 12 17 Nlle-Orléans

Shakespear Smith & Co. vs. J. J. McNamara.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans No 12,425—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District, le JEUDI, 10 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

La moitié indivise d'un certain lot de terre appartenant au défendeur et dessus avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans l'île bornée par les rues Poydras, Bolivar, Hevia et St-James, dans le quatrième district de cette ville, et désignée comme lot No 14, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Théo. Guyot, notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1856 et mesurant 24 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Hevia sur 27 pieds 3 pouces de largeur dans le fond et 114 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Bolivar et 119 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue St. James, tous plus ou moins mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10avril—10,17 24 31—4 10juin

George White vs. Benige Saimon.

Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, No 9 208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. A. Overhay, juge de la dite cour, je procéderai à la vente à l'encan, au No 17, Place Congo, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District, le JEUDI, 10 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Cypress, Florida Landing on Jules Johnson et Prison, désigné comme le lot No 18, conformément à un plan fait par C. A. Hodgson, géomètre, en date de mars 1848, et déposé à l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan dressé par A. Delille, géomètre, en date du 13 novembre 1880. Une copie du dit plan est annexée à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Celia A. Reddix, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, date du 10 janvier 1882, et mesurant au sol amélioré, conformément au dit plan, 27 pieds de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan de Delille. Etant plus ou moins, ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la
18 mai—25—juin 1 5 12 17 Nlle-Orléans

Shakespear Smith & Co. vs. J. J. McNamara.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans No 12,425—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District, le JEUDI, 10 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Jefferson, et désigné comme lot No 14, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Théo. Guyot, notaire en cette ville, le 30me jour de avril 1856, et mesurant 24 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Hevia sur 27 pieds 3 pouces de largeur dans le fond et 114 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Bolivar et 119 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue St. James, tous plus ou moins mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10avril—10,17 24 31—4 10juin

George White vs. Benige Saimon.

Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, No 9 208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. A. Overhay, juge de la dite cour, je procéderai à la vente à l'encan, au No 17, Place Congo, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District, le MERCREDI, 15 juin 1887, à 10 heures a. m., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un coffre-fort en fer.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
4juin—3t en 10 j

AVIS AUX CREANCIERS.

État de la Louisiane, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division Clegg vs. ses créanciers—No 21 435—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Dennis Clones, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'un réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le 20me jour de juin 1887, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'en nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que tous les huissiers ou shérifs de la dite Paroisse requis en ce ne le soient pas, et que Anatole Bruneau, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et inconnus, et que le Shérif ait la paroisse d'Orléans prenne possession du stock de meubles abandonné.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1887.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27mai—3t en 30j

État de la Louisiane, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie qu'en le 2dème d'avril 1887, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants : Philas Jean Elvin vs John Wortz, son mari—No 20,572—Division A.

Sur motion de J. N. Wolfson Esq. avocat de la plaignante et en payant sa demande de preuves, la loi et les témoignages étant considérés : Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut, ici enregistré le 19 mars 1887, soit maintenant confirmé et rendu final et que, en conséquence, il y ait jugement en faveur de Philas Jean Elvin, plaignante et contre John Wortz, son mari, reconnu mineur ses dirnit et jouissant de sa propriété et décrétant une séparation de biens et de dissoudre la communauté existant maintenant entre eux, et que les frais soient payés par le défendeur.

Jugement rendu le 23 avril 1887.

Jugement signé le 28 avril 1887.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici mon signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce deuxième jour de mai en l'année de Seigneur mil huit cent quatre vingt-sept.

(Signé) M. A. MCDONNELL,
12mai—12,22,30—14juin. Député-Greffier.

État de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division 11 No 22,286—Young vs Lee et ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Young vs. Lee soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'un réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory notaire en cette ville, le 13 juin 1887, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'en nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que tous les huissiers ou shérifs de la dite paroisse requis en ce ne le soient pas, et que Joseph Lonhard Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et inconnus, et que le Shérif ait la paroisse d'Orléans prenne possession du stock de meubles abandonné.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1887.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27mai—3t en 30j

État de la Louisiane, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie qu'en le 2dème d'avril 1887, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants : Philas Jean Elvin vs John Wortz, son mari—No 20,572—Division A.

Sur motion de J. N. Wolfson Esq. avocat de la plaignante et en payant sa demande de preuves : la loi et les témoignages étant considérés : Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut, ici enregistré le 19 mars 1887, soit maintenant confirmé et rendu final et que, en conséquence, il y ait jugement en faveur de Philas Jean Elvin, plaignante et contre John Wortz son mari, reconnu mineur ses dirnit et jouissant de sa propriété et décrétant une séparation de biens et de dissoudre la communauté existant maintenant entre eux, et que les frais soient payés par le défendeur.

Jugement rendu le 23 avril 1887.

Jugement signé le 28 avril 1887.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici mon signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce deuxième jour de mai en l'année de Seigneur mil huit cent quatre vingt-sept.

(Signé) M. A. MCDONNELL,
12mai—12,22,30—14juin. Député-Greffier.

État de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division 11 No 22,286—Young vs Lee et ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Young vs. Lee soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'un réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory notaire en cette ville, le 13 juin 1887, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'en nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que tous les huissiers ou shérifs de la dite paroisse requis en ce ne le soient pas, et que Joseph Lonhard Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et inconnus, et que le Shérif ait la paroisse d'Orléans prenne possession du stock de meubles abandonné.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1887.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27mai—3t en 30j

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple ont lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Semestriels** ont lieu **tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans son annonce, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Grand Tirage Semestriel,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLÉANS,

MARDI, 14 JUIN 1887.

GROS LOT: $300,000

100 000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
300 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300	30,000
100 Lots de $200	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100	100,000
3,136 Lots se montant à	$1,035,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture doit être distinctée et la *Signature lisible*. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express à nos frais. Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.

Adresser vos lettres enregistrées à

La New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présente des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est bien garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les dépôts inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Rien donc des cautionnements et des plans mensuels.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un cheval, buggy, wagon, bois de charpente, etc., comptes ouverts, etc.

Drake & Marks vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,266—En vertu d'un ordre de vente, daté du 7 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 18 juin 1887, rue Dryades No 293, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir :

1 cheval sorel, un wagon à ressorts et à quatre roues, un buggy avec capote, un lot de bois de charpente et des matériaux à construction de seconde main.

Aussi en la même occasion et au même endroit : un lot de comptes ouverts.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
8 juin—8,11 15 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sophia Quibbemann vs. Katharina Niemuller.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 21,036.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juin 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Premièrement—Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, entre Religieuses, Rousseau et Félicité, et désigné par le No six sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, le 31 mai 1847, déposé au bureau de L. R. Kenny, notaire. Ledit terrain mesure environ cinquante-cinq pieds sous poutres de façade sur Ste-Marie, entre les rues Religieuses et Rousseau, sur cent vingt-sept pieds dix pouces cinq et demie lignes, entre parallèles—mesure américaine.

Deuxièmement—Un nouveau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges et dépendances qui en font partie, dans le carré d'île ci-dessus décrit et mesurant environ sept pieds dix pouces et six lignes, plus ou moins, de façade rue Rousseau, entre les rues Félicité et Ste-Marie, sur une profondeur d'environ cinquante pieds sous poutres, six pieds lignes, plus ou moins, et est contigu à un terrain premièrement décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27mai—27 juin 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Simeon vs. Mlle W. A. Gardiner.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,663—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'île bornée par les rues St-Denis, Ste-Anne et Miro et mesure trente trois (33) pieds huit cent pouces et six lignes de face à la rue Dumaine sur cent pieds profondeur de cent (100) pieds et de face à la rue Tonti, conformément à un plan particulier fait par Théodore A. Mazureau, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
12mai—12,19,26—2,9 14juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de quatre lots de terre de valeur et améliorations dans le Sixième District.

Cornelia B. Grunbery vs Vincent Asbury.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement du défendeur, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 juin 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un lot de comptes à recevoir, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
1 juin—1 4 10 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomy Lafon vs Alice Lewis et Berthe Lewis.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,813—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Adèle, Josephine, Tchoupitoulas et Rousseau, désigné sur le lotissement du Quatrième District de cette ville, carré d